

12 Sports

Assemblée générale ordinaire du comité national olympique gabonais (CNOG), hier
Suspension provisoire de la boxe

Vue partielle des responsables fédéraux.



Le président du CNOG, Léon-Louis Folquet, pendant son exposé.

MM

Akanda/Gabon

SEULE la Fédération gabonaise de handball (Fégahand) était absente hier au stade de l'Amité où se trouve le siège du comité national olympique gabonais (CNOG). Lequel, par l'entremise de son président Léon-Louis Folquet et les siens, a organisé une assemblée générale ordinaire. Au cours de ces retrouvailles conformes avec les statuts régissant le mouvement olympique de notre pays, d'importantes décisions ont été prises. Notamment l'affiliation de la Fédération gabonaise de rugby qui rentre dans la famille de l'olympisme. Un vote à mains levées a attesté son acceptation.



Les responsables des fédérations ont voté, à main levée, tous les rapports (moral et financier).



Vue générale des participants

Le fonctionnement de la boxe nationale a retenu également l'attention de l'ensemble des délégués qui, par vote à main levée aussi, ont entériné la décision de la commission juridique du CNOG. Laquelle a consisté à suspendre provisoirement le nouveau bureau exécutif de

la Fédération gabonaise de boxe (Fégaboxe), élu, selon Achille Nziengui (l'un des candidats plaignants), au terme « d'une parodie d'élection ». « Pour l'instant cette mesure est conservatoire parce que nous allons étudier, en long et en large, si les conditions de

cette élection sont conformes avec les statuts de la Fégaboxe. La boxe sort donc du bureau exécutif du comité national olympique », nous a expliqué le président du CNOG. Ce dernier, tout en appelant les membres du mouvement olympique gabonais à se montrer

solidaires, a vu les rapports (moral et financier) approuvés à l'unanimité des treize délégués.

Ces derniers, visiblement remontés par le comportement de la tutelle, ont eu droit aux explications sur la participation de notre pays aux prochains Jeux olympiques de la jeunesse à Buenos Aires (Argentine). « Pour ces Jeux, le comité international olympique (CIO)

nous a offert quatre places : au judo et en natation chez les hommes puis le taekwondo et la natation en dames... », a révélé Léon-Louis Folquet. Qui, auparavant, était heureux de constater que tous les délégués, parfois tatillons à certains moments pendant des échanges fructueux et constructifs, ont adhéré à tous les amendements des statuts du comité national olympique.

Chronique sportive

Alfred Bongo Ondimba piégé ?

LA Fédération gabonaise de boxe (Fégaboxe), au creux de la vague depuis le départ de Bonaventure Nziengou Manfoumbi et de plusieurs compétences avérées dans l'organisation de notre noble art, a pensé trouver un remède à ses soucis. Avec l'élection d'un nouveau bureau directeur présidé par Alfred Bongo Ondimba. Un inconnu des couloirs du noble art national que les candidats Achille Nziengui (secrétaire général du bureau sortant) et Dickson Anguinga, après s'être retirés, contestent, preuves statutaires à l'appui. Une contestation née du fait que la candidature du promu ne répond pas à l'article 60 des statuts (critères d'éligibilité du président). Les deux plaignants, peut-être pas exempts de tout reproche dans la

gestion épicière naguère de la boxe nationale, n'ont certes pas tort. Mais la vérité est qu'Alfred Bongo Ondimba, assurément coopté par quelques mafieux de la discipline, a été piégé par les fossoyeurs de notre boxe, notre ancien sport d'identification.

Après s'être acquitté des frais de candidature (500 mille francs Cfa) perçus par le directeur général des Sports, il ignorait probablement la disposition statutaire qu'il ne remplissait pas. En effet, l'un des critères de l'article 60, qui consiste à "avoir exercé au moins un mandat de quatre ans comme membre du comité exécutif", n'est pas en phase avec sa candidature. Laquelle, d'ailleurs, n'a jamais été validée, tout comme les deux autres, par la commission d'ho-

mologation des candidatures à la fonction de président de fédération sportive nationale.

C'est peut-être l'une des raisons pour laquelle cette commission, la veille de l'élection, avait sommé la Fégaboxe de reporter cette élection. Puisqu'elle n'a jamais validé les trois candidatures. Pour être en phase avec le mouvement olympique, l'assemblée générale ordinaire du Comité national olympique gabonais (CNOG) tenue hier, dépitée par l'ingérence du ministère des Sports dans le fonctionnement des fédérations, a entériné la décision de la commission juridique du CNOG. Celle de suspendre provisoirement la Fégaboxe des activités de notre mouvement olympique national. Quelle désolation !

Bon à savoir

Football

• La Fédération gabonaise de football (Fégafoot) informe les ligues et les clubs engagés en coupe du Gabon interclubs, qu'en raison de contraintes organisationnelles, **les 16es de finale de cette compétition nationale, prévues se jouer les 1er et 2 avril 2017, sont reportées à une date ultérieure.** Le réaménagement du calendrier de la compétition fera l'objet d'une communication dans les jours à venir.

• La 3e édition du **championnat national de football féminin**, selon la Fégafoot, se tiendra à Tchibanga du 4 au 14 avril 2017.

• La Fégafoot, dans le cadre de sa politique de formation des cadres sportifs de haut niveau, **organisera, avec l'appui de la Caf et la Fifa, des cours pour entraîneurs et administratifs.** En avril, juin, juillet, septembre et octobre prochains.

Par MIKOLO-MIKOLO